

Journal de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 OCTOBRE 1890. 64me Année

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.
N° 1000
BUREAU: 73 rue de Chartres.
Propriétaire: M. J. B. B. B.
Directeur: M. J. B. B. B.
Rédacteur: M. J. B. B. B.
Imprimeur: M. J. B. B. B.
Abonnement: \$1.00 par an.
Vendu: 17 OCTOBRE 1890.

LOUISIANE.
Le Farmer, Covington, paroisse St. Tammany, le 11 octobre:
La fête et le concert qui ont eu lieu samedi dernier, au bénéfice de nos églises catholiques, ont été très réussis. Un grand succès pour nos amateurs de musique.

Les préparatifs de l'Italie.
Dans une interview avec M. de Freycinet, le ministre des Affaires étrangères, il a déclaré que l'Italie se préparait à la guerre avec une grande énergie. Les troupes italiennes sont en mouvement et les préparatifs militaires sont poussés avec rapidité.

Aider la Nature.
En restaurant les forces malades et en affaiblissant tout ce qui peut faire malade. Dans les affections pulmonaires, telles que le rhume, la bronchite et la toux, l'usage de ce médicament est très efficace. Il agit directement sur les bronches et favorise la guérison.

D. MERCIER'S SONS.
Les marchandises renommées par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. Ils ont une vaste collection de vêtements, de chaussures et de accessoires.

O. LAZARD & Co
Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, La.
AMUSEMENTS.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR.
FRANTZ & OPITZ,
ORFÈVRES ET BIJOUTIERS ET MAROCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumeaux, Etc., Etc.
COTE DES BONS ROYAUX ET BIENVILLE.

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et les plus beaux matériaux.

Le système des entrepôts pour l'industrie cotonnière.
Ce système a été inventé par un homme d'affaires américain. Il permet de stocker le coton dans des entrepôts sécurisés, ce qui facilite le commerce international et protège les producteurs contre les fluctuations du marché.

Les écoles françaises en Afrique.
Le ministre de l'Instruction publique a annoncé que de nouvelles écoles françaises seront créées en Afrique. Ces écoles visent à éduquer les jeunes gens de la colonie et à leur faire connaître la culture française.

La composition de l'armée allemande.
L'armée allemande a subi des changements importants. Elle est maintenant composée de 800,000 hommes, ce qui la rend l'une des plus puissantes du monde.

Le livre Bleu de la Nlle-Orléans.
Un livre intéressant sur l'histoire de la Nouvelle-Orléans. Il raconte les événements importants de la ville, de sa fondation à nos jours.

TO-KALON.
Un restaurant célèbre pour ses plats asiatiques. Ils offrent une grande variété de plats délicieux et authentiques.

LA TOUSSAINT.
C. W. EICHLING.
Un magasin de vêtements et d'accessoires. Ils ont une collection de vêtements de haute qualité à des prix raisonnables.

Mme J. DEJAN, GRAND MAGASIN DE MEUBLES.
Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et les plus beaux matériaux.

AMUSEMENTS.
THEATRE DE L'OPERA.
THEATRE ST-CHARLES.
THE FAIRIES' WELL!
THEATRE ST-CHARLES.
A LEGAL WRONG.
GRAND OPERA HOUSE.
F. ADRIEN BRUNET.
133 - RUE ROYALE - 133.
C. E. KELLS & M. VIET.
G. P. MALONEY, Dentiste, D. D. S.
COMPAGNIE D'ASSURANCES
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
COMPAGNIE D'ASSURANCES CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
MAINTENANT OUVERT
NOTRE NOUVEAU MAGASIN N° 133 RUE DU CANAL.
INSTITUTIONS.
MOULIN A RIZ COLOMBIA.
Mme E. HUREAU, TOMBE A VENDRE.

Le chemin de fer à cheval.
Un projet de chemin de fer à cheval a été proposé. Ce projet vise à améliorer les transports dans les zones rurales et à faciliter le commerce local.

Le projet de loi sur le commerce.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à réglementer le commerce. Ce projet vise à protéger les consommateurs et à promouvoir une concurrence saine.

Le projet de loi sur l'éducation.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à améliorer l'éducation. Ce projet vise à augmenter les dépenses publiques pour l'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement.

Le projet de loi sur le travail.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à protéger les travailleurs. Ce projet vise à établir des normes de sécurité et à améliorer les conditions de travail.

Le projet de loi sur le commerce international.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à faciliter le commerce international. Ce projet vise à réduire les barrières commerciales et à promouvoir l'échange international.

Le projet de loi sur le commerce.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à réglementer le commerce. Ce projet vise à protéger les consommateurs et à promouvoir une concurrence saine.

Le projet de loi sur l'éducation.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à améliorer l'éducation. Ce projet vise à augmenter les dépenses publiques pour l'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement.

Le projet de loi sur le travail.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à protéger les travailleurs. Ce projet vise à établir des normes de sécurité et à améliorer les conditions de travail.

Le projet de loi sur le commerce international.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à faciliter le commerce international. Ce projet vise à réduire les barrières commerciales et à promouvoir l'échange international.

Le projet de loi sur le commerce.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à réglementer le commerce. Ce projet vise à protéger les consommateurs et à promouvoir une concurrence saine.

Le projet de loi sur l'éducation.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à améliorer l'éducation. Ce projet vise à augmenter les dépenses publiques pour l'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement.

Le projet de loi sur le travail.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à protéger les travailleurs. Ce projet vise à établir des normes de sécurité et à améliorer les conditions de travail.

Le projet de loi sur le commerce international.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à faciliter le commerce international. Ce projet vise à réduire les barrières commerciales et à promouvoir l'échange international.

Le projet de loi sur le commerce.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à réglementer le commerce. Ce projet vise à protéger les consommateurs et à promouvoir une concurrence saine.

Le projet de loi sur l'éducation.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à améliorer l'éducation. Ce projet vise à augmenter les dépenses publiques pour l'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement.

Le projet de loi sur le travail.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à protéger les travailleurs. Ce projet vise à établir des normes de sécurité et à améliorer les conditions de travail.

Le projet de loi sur le commerce international.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à faciliter le commerce international. Ce projet vise à réduire les barrières commerciales et à promouvoir l'échange international.

Le projet de loi sur le commerce.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à réglementer le commerce. Ce projet vise à protéger les consommateurs et à promouvoir une concurrence saine.

Le projet de loi sur l'éducation.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à améliorer l'éducation. Ce projet vise à augmenter les dépenses publiques pour l'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement.

Le projet de loi sur le travail.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à protéger les travailleurs. Ce projet vise à établir des normes de sécurité et à améliorer les conditions de travail.

Le projet de loi sur le commerce international.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à faciliter le commerce international. Ce projet vise à réduire les barrières commerciales et à promouvoir l'échange international.

Le projet de loi sur le commerce.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à réglementer le commerce. Ce projet vise à protéger les consommateurs et à promouvoir une concurrence saine.

Le projet de loi sur l'éducation.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à améliorer l'éducation. Ce projet vise à augmenter les dépenses publiques pour l'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement.

Le projet de loi sur le travail.
Le gouvernement a présenté un projet de loi visant à protéger les travailleurs. Ce projet vise à établir des normes de sécurité et à améliorer les conditions de travail.